

MODELE SIMPLIFIE DE CONTRAT DE FREELANCE EN BELGIQUE

ARTICLE 1. IDENTIFICATION DES PARTIES

Freelance : [NOM COMPLET, ADRESSE, NUMERO DE TVA, NUMERO D'ENTREPRISE]

Client : [NOM DE L'ENTREPRISE, ADRESSE, NUMERO DE TVA, NUMERO D'ENTREPRISE]

ARTICLE 2. OBJET DU CONTRAT

Description de la mission confiée au freelance, y compris les objectifs à atteindre et les étapes principales de la collaboration.

ARTICLE 3. DUREE DE LA MISSION

Date de début : [DATE]

Date de fin : [DATE]

Conditions de prolongation ou de résiliation anticipée.

ARTICLE 4. REMUNERATION

Montant de la rémunération : [TAUX JOURNALIER MOYEN (TJM) OU MONTANT GLOBAL]

Modalités de paiement : [ACOMPTES, DELAIS DE REGLEMENT, MODES DE PAIEMENT ACCEPTES]

Pénalités de retard : [DETAILS]

ARTICLE 5. CONFIDENTIALITE

Engagement du freelance à respecter la confidentialité des informations partagées par le client.

Durée de la clause de confidentialité.

ARTICLE 6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Détails sur la cession des droits ou la mise en place d'une licence pour les œuvres produites durant la mission.

ARTICLE 7. RESPONSABILITE

Assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro) du freelance.

Limitation de la responsabilité du freelance en cas de manquement involontaire.

ARTICLE 8. NON-CONCURRENCE

Clauses éventuelles concernant la non-concurrence, limitée dans le temps et l'espace.

ARTICLE 9. RESILIATION ANTICIPEE

Conditions et modalités de résiliation anticipée du contrat par l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 10. DISPOSITIONS FINALES

Dispositions diverses, y compris la clause compromissoire pour la résolution amiable des litiges.

Lieu et date de signature du contrat.

ARTICLE 11. SIGNATURES

Signature du Freelance

Signature du Client